

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00146 Numéro SIREN : 412 824 559 Nom ou dénomination : CRESCENDO RESTAURATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2020 sous le numéro de dépôt 2093

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0



AUDITEURS

CONSEILS
ASSOCIES
DU SUD-OUEST**KPMG S.A.**

Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense cédex

Adresse de correspondance

1 rue Albert Ferrasse
ZAC de Trenque
47550 Boé
France

AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES**DU SUD-OUEST**

37, boulevard Carnot
47000 Agen

CRESCENDO RESTAURATION

Société Anonyme au capital de 2.452.030 euros

*Siège social : Agropole,
47310 ESTILLAC*

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

**KPMG S.A.**

Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense cédex

AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES

DU SUD-OUEST
37, boulevard Carnot
47000 Agen

CRESCENDO RESTAURATION

Siège social : Agropole-47310 Estillac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée Générale de la société Crescendo Restauration SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **CRESCENDO RESTAURATION SA** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion et que votre Président n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de la déclaration prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



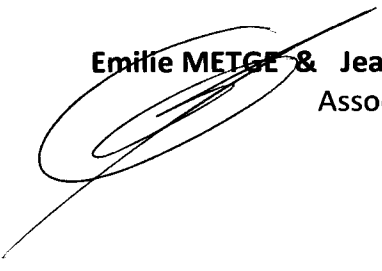
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Agen et Boé, le 14 juin 2019

Les Commissaires aux Comptes

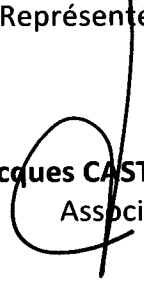
AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIÉS DU SUD -OUEST.

Représentée par

 **Emilie METGE & Jean-Baptiste CHOLLET**
Associés

KPMG S.A.

Représentée par

 **Jacques CASTAINGS**
Associé

CRESCENDO RESTAURATION

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2018

Ce rapport contient 31 pages

Table des matières

1	Bilan consolidé	1
2	Compte de résultat consolidé	3
3	Tableaux de flux de trésorerie	4
4	Variation des capitaux propres – part du groupe et minoritaire	5
5	Tableau de passage des résultats sociaux au résultat consolidé – part groupe	6
6	Faits majeurs :	7
6.1	Evènements principaux de l'exercice :	7
6.2	Evènements postérieurs à la clôture :	7
7	Organigramme du groupe	9
7.1	Liste des sociétés consolidées	9
8	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	11
8.1	Référentiel comptable	11
8.2	Modalités de consolidation	11
8.2.1	Méthodes de consolidation	11
8.2.2	Elimination des opérations intra-groupe	11
8.2.3	Ecart d'acquisition	12
8.2.4	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	12
8.3	Méthodes et règles d'évaluation	12
8.3.1	Application des méthodes préférentielles	12
8.3.2	Immobilisations incorporelles	13
8.3.3	Immobilisations corporelles	15
8.3.4	Immobilisations financières	15
8.3.5	Stocks Matières Premières	15
8.3.6	Créances et dettes	15
8.3.7	Impôts sur les bénéfices	15
8.3.8	Engagement de retraite et prestations assimilées	16
8.3.9	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
9	Comparabilité des comptes	17
9.1	Changement comptables	17
9.2	Variation de périmètre	17

9.2.1	Entrées de périmètre :	17
9.2.2	Sorties de périmètre :	17
10	Explication des comptes de bilan et du compte de résultat et de leurs variations	17
10.1	Immobilisations incorporelles	18
10.2	Immobilisations corporelles	20
10.3	Immobilisations financières	21
10.4	Stocks et Encours	21
10.5	Ventilation des créances par échéance	22
10.6	Capitaux propres	22
10.6.1	Composition du capital social	22
10.7	Provisions pour risques et charges	23
10.8	Emprunts et dettes financières	23
10.9	Passif circulant	24
10.10	Chiffre d'affaires	24
10.11	Effectif	25
10.12	Dotations aux amortissements et provisions	25
10.13	Résultat financier	26
10.14	Résultat exceptionnel	27
10.15	Impôts sur les sociétés	28
10.15.1	Analyse de l'impôt sur les sociétés	28
10.15.2	Preuve d'impôt	28
10.16	Engagements hors bilan	29

1 Bilan consolidé

Actif immobilisé		32 314 427	26 389 627
Ecart d'acquisition	10,1	356 110	384 435
Immobilisations incorporelles	10,1	1 807 153	1 827 053
Immobilisations corporelles	10,2	28 824 498	22 885 335
Immobilisations financières	10,3	1 326 666	1 292 804
Actif circulant		22 346 799	23 992 939
Stock et en-cours	10,4	769 115	706 311
Clients et comptes rattachés	10,5	2 457 179	2 517 980
Autres créances et comptes de régularisations	10,5	12 497 799	11 649 169
Valeurs mobilières de placement		551 597	4 248 636
Disponibilités		6 071 109	4 870 843
Total de l'actif		54 661 226	50 382 566

Capitaux propres totaux :		31 841 095	31 043 752
Capitaux propres (part du groupe)		31 092 228	30 148 702
Capital	10,6	2 452 030	2 452 030
Primes		458 149	458 149
Réserves consolidés		26 196 443	22 796 665
Résultat consolidé		1 985 606	4 441 858
Subventions			
Intérêts minoritaires		748 867	895 050
Autres fonds propres		0	0
Provisions	10,7	1 247 369	1 413 221
Dettes		21 572 762	17 925 593
Emprunts et dettes financières	10,8	3 710 033	1 841 895
Fournisseurs et comptes rattachés	10,9	8 986 914	7 854 287
Autres dettes et comptes de régularisations	10,9	8 875 815	8 229 411
Total du passif		54 661 226	50 382 566

Compte de résultat consolidé

Produits d'exploitation		107 804 114	106 424 734
Chiffres d'affaires	10,10	105 789 599	104 370 990
Autres produits d'exploitation		2 014 515	2 053 744
Charges d'exploitation		104 388 212	100 130 398
Achats et variations de stocks		30 648 882	29 953 296
Autres achats et charges externes		19 598 616	18 426 851
Impôts, taxes et versements assimilés		2 083 624	1 889 786
Charges de personnel		45 562 410	43 668 099
Dotations aux amortissements	10,12	6 241 533	5 990 414
Autres charges		253 147	201 952
Résultat d'exploitation		3 415 902	6 294 336
Résultat financier	10,13	13 953	-326
Produits financiers		27 868	15 857
Charges financières		13 915	16 183
Résultat courant avant impôts		3 429 855	6 294 010
Résultat exceptionnel	10,14	-472 582	60 914
Impôts sur les bénéfices		1 244 833	1 097 744
Impôts différés	10,15	-947 753	-55 554
Résultat net des sociétés intégrées		2 660 193	5 312 734
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		30 085	187 208
Reprise sur provision pour restructuration			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 630 108	5 125 526
Intérêts minoritaires		644 502	683 668
Résultat net - part du groupe		1 985 606	4 441 858
Résultat par action		2,8585	6,3945

Tableaux de flux de trésorerie

Flux de trésorerie lié à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées	2 660 193	5 312 734
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	6 088 730	5 876 867
- Variation des impôts différés	-947 753	-55 554
- Plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	372 158	-335 192
- Autres (QP viré aux comptes de résultat)		
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	<i>8 173 328</i>	<i>10 798 855</i>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 491 171	-2 686 437
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 664 499	8 112 418
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	-12 236 704	-6 706 017
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	121 198	427 616
Incidence des variations de périmètre	139 442	-54 285
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-11 976 064	-6 332 686
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Augmentation de capital	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 041 969	-786 771
Dividendes versés aux minoritaires	-766 192	-654 586
Emissions d'emprunts	1 943 418	823 497
Remboursements d'emprunts	-887 130	-595 724
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-751 873	-1 213 584
Variation de trésorerie	-3 063 438	566 148
Trésorerie d'ouverture	9 109 064	8 542 916
Trésorerie de clôture	6 045 626	9 109 064

4 Variation des capitaux propres – part du groupe et minoritaire

Au 31/12/2016	2 452 030	458 149	19 945 605	3 598 373	26 454 050	888 605	27 342 655
Augmentation de capital							0
Affectation du résultat 2016			3 598 373	-3 598 373	0	0	0
Résultat de l'exercice 2017				4 441 858	4 441 858	683 668	5 125 526
Distributions dividendes			-786 771		-786 771	-654 586	-1 441 357
Variation périmètre					0	0	0
Autres variations			39 565		39 565	-22 637	16 928
Au 31/12/2017	2 452 030	458 149	22 796 772	4 441 858	30 148 702	895 050	31 043 752
Augmentation de capital					0		0
Affectation du résultat 2017			4 441 858	-4 441 858	0		0
Résultat de l'exercice 2018				1 985 606	1 985 606	644 502	2 630 108
Distributions dividendes			-1 041 969		-1 041 969	-766 192	-1 808 161
Variation périmètre					0		0
Autres variations			-111		-111	-24 493	-24 604
Au 31/12/2018	2 452 030	458 149	26 196 550	1 985 606	31 092 228	748 867	31 841 095

5 **Tableau de passage des résultats sociaux au résultat consolidé – part groupe**

	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT SOCIAUX	4 820 493	6 862 745
Opérations de retraitement	-436 480	1 050 901
Dividendes	-3 015 812	-2 554 269
Provisions sur titres conso	75 000	113 255
Provisions intragroupes	236 014	-215 452
Impôts différés	947 753	55 554
Dotations / Reprises des écarts d'acquisition	3 140	-187 208
RESULTAT CONSOLIDE	2 630 108	5 125 526
intérêts minoritaires	-644 502	-683 668
RESULTAT CONSOLIDE - PART GROUPE	1 985 606	4 441 858

6 Faits majeurs :

6.1 Evènements principaux de l'exercice :

- Création et prise de participation dans les sociétés : SAS LE PIAN BCD, SAS STJEAN BCD, SAS TARBES BCD, SAS LAVALREST, SAS THONONREST, et SAS BELFORTREST
- Reprise des actifs respectifs des sociétés LG2, REGALDIN'R et AUDIMAMA avec création respective et prise de participation des sociétés : SAS BORDEAUX BCD, SAS LYON BCD et SAS ST HERBLAINREST
- Prise de participation au capital de la SARL PATAMANOSQUE à hauteur de 60 % des parts sociales en date du 31 Août 2018 et transformation de la société en SAS dénommée MANOSQUE BCD en Décembre 2018. Rénovation et ouverture d'un JULES ET JOHN
- Cession de 10 % de la SAS BRESSEREST à la société LEF INVESTISSEMENT
- Cession de 20 % de la SAS SNREST au directeur
- Rachat des 20 % de la SAS AUDEREST au directeur associé qui a quitté la société
- Achat d'un fonds de commerce de restauration par la Société DAXREST et ouverture d'un établissement secondaire pour exploitation d'un JOHN, mitoyen du restaurant CRESCENDO
- Traité d'apport partiel d'actif signé en date du 19 Novembre 2018 avec apport de branche complète d'activité du restaurant d'ARGELES SUR MER à la SAS ARGELESREST en date du 31 Décembre 2018, avec effet rétroactif au 1 Avril 2018
- Signature par la SCI JJ IMMOBILIER en Octobre 2018 d'une promesse de bail à construction portant sur un terrain situé à THOUARE SUR LOIRE (44470) en vue de l'édification d'un immeuble destiné à exploiter un restaurant à l'enseigne JULES ET JOHN

6.2 Evènements postérieurs à la clôture :

- La SCI PAU JETJ IMMOBILIER a changé de dénomination sociale : JJ IMMOBILIER
- La SCI JJ IMMOBILIER a engagé les travaux sur St Berthevin (LAVAL) pour l'ouverture d'un COMPTOIR D'ALICE en Mars 2019, avec prévision d'un JULES en Septembre 2019
- Création de la SAS LAVALREST qui exploitera le site de St Berthevin
- Cession de 20 % de la SAS LAVALREST au directeur

- Prise de participation au capital de la société AE PRODUCTION à hauteur de 60 % des parts sociales en Mars 2019 et modification statutaire de la société dénommée SAUMUR BCD qui exploitera après travaux un JULES ET JOHN
- Cession de 20 % de la SAS PAMREST à la société VLM HOLDING
- Signature en Mai 2019 par la SCI JJ IMMOBILIER de l'acte réitératif concernant le bail à construction avec la société BELLE ETOILE 2, suite à la promesse de bail signé en 2018 et engagement des travaux
- Création d'une filiale pour exploiter le site de THOUARE SUR LOIRE sous l'enseigne JULES ET JOHN
- Augmentation du capital de la SAS ARGELESREST porté de 264 115 € à 315 115 € par apport en numéraire de la somme de 52 000 € par le directeur (16.45 %)
- Modification de la date de clôture de la SAS BELFORTREST au 31 Juillet 2019 et achat le 21 Mai 2019 du fonds de commerce LE CAQUELON, mitoyen du restaurant CRESCENDO pour transformation à l'enseigne JOHN
- Apport partiel d'actif de la branche complète d'activité des restaurants CRESCENDO de BELFORT et THONON respectivement aux SAS BELFORTREST et THONONREST courant 2019
- Rénovation du restaurant de THIERS ouverture le 12 Avril 2019
- Rénovation du restaurant CRESCENDO de BELFORT ouverture prévue 06/19

7 Organigramme du groupe

7.1 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société	Forme juridique	N° siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2018	% Intérêt 31/12/2018
Société mère : CRESCENDO RESTAURATION	SA	412824559	Agropole-Agen			
ADOUREST	SAS	817410681	1670, chemin de Perrot Aire sur l'adour	IG	80,00%	80,00%
ANCENIREST	SAS	499522423	C/C Leclerc-Bd de la Prairie-Espace23-St Géréon	IG	70,00%	70,00%
ARGELESREST	SAS	834337636	ZE - C/C Intermarché Argeles sur mer	IG	100,00%	100,00%
AUDEREST	SAS	519309231	C/C Intermarché Pont rouge Carcassonne	IG	80,00%	80,00%
BEAUNEREST	SAS	433293313	C/C Carrefour- 9, rue du Gl de Gaulle-Beaune	IG	80,00%	80,00%
BERGERACREST	SAS	513391581	C/C les trois vallées 154, Av de la roque Creysse	IG	100,00%	100,00%
BCDREST	SAS	792429185	Zac Lamothe-Magnac Boe	IG	79,93%	79,93%
BORDEAUX BCD	SAS	837973767	Agropole- Estillac	IG	100,00%	100,00%
BRESSEREST	SAS	522530625	C/C Leclerc Bd Crêtes du revermont Bourg en bresse	IG	70,00%	70,00%
CAHORSREST	SAS	809306442	Av. Maryse Bastié Cahors	IG	80,00%	80,00%
CERNA YREST	SAS	518563028	C/C Leclerc Av.d'Alsace Cernay	IG	100,00%	100,00%
CRESCENDO IMMOBILIER	SCI	799364088	Agropole-Agen	IG	99,90%	99,90%
DAXREST	SAS	479089237	C/C Leclerc-234, rue Maurice Menton-St Paul les Dax	IG	80,00%	80,00%
DRA GREST	SARL	400251047	C/C Carrefour-Le Salamandrier-Draguignan	IG	99,95%	99,95%
FRANCHEVILLEREST	SAS	509364451	C/C Carrefour-88, av. du Chater-Francheville	IG	70,00%	70,00%
LA VALREST	SAS	843280900	Bd Armand-cellule C1 Bat C- Saint berthevin	IG	100,00%	100,00%
LE FOURNIL DE JULES	SAS	828196170	Agropole -Agen	IG	100,00%	100,00%
LE PIAN BCD	SAS	834828121	Rte de Pauillac- Le pian medoc	IG	100,00%	100,00%

Société	Forme juridique	N° siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2018	% intérêt 31/12/2018
LYON BCD	SAS	840094981	Av. de Bohlen-Carre de soie-Vaulx en velin	IG	100,00%	100,00%
MANOSQUE BCD	SAS	750432593	Bd St Joseph-Parc activité-Manosque	IG	60,00%	60,00%
MONTLUCONREST	SAS	791107279	C/C Leclerc-Zac de Chateaugay-Domerat	IG	100,00%	100,00%
MSLREST	SAS	451266175	C/C Auchan St loup-57 Bd Romain Rolland-Marseille	IG	100,00%	100,00%
NANTEREST	SAS	441694759	C/C Leclerc-Rte de Clisson-Basse-Goulaine	IG	100,00%	100,00%
OLEREST	SAS	502889843	C/C Leclerc-2, rte des mirouelles-St Pierre d'Oléron	IG	70,00%	70,00%
PAMREST	SAS	403286396	C/C Carrefour-ZI la bouriette-Pamiers	IG	99,98%	99,98%
PAUBCD	SAS	821812096	144, Av. Alfred Nobel 64000 PAU	IG	60,00%	60,00%
JETJ IMMOBILIER	SCI	814649497	Agropole Estillac	IG	99,90%	99,90%
PORNICREST	SAS	504178872	C/C Leclerc-Zone des terres jarries-Pomic	IG	80,00%	80,00%
RENNESREST	SAS	750604845	C/C Leclerc-25, rue l'Etang du diable 35670 ST GREGOIRE	IG	80,00%	80,00%
ROCHEREST	SAS	453915787	C/C Leclerc-Toumefou-La roche sur yon	IG	80,00%	80,00%
ROMOREST	SAS	799968359	C/C Leclerc-Zac de la grange II-Romorantin-Lanthenay	IG	100,00%	100,00%
SAINTGILREST	SAS	520311671	C/C Leclerc Rue Ambroise Paré St Gilles Croix de Vie	IG	70,00%	70,00%
SALAISEREST	SARL	428102016	C/C Carrefour-165, RN 7-Salaise sur sanne	IG	80,00%	80,00%
SECLINREST	SAS	511686412	C/C Leclerc L'Epinette Seclin	IG	80,00%	80,00%
SNREST	SAS	443316385	C/C Leclerc-Rte de Beauregard-St Nazaire	IG	80,00%	80,00%
ST HERBLAINREST	SAS	841985161	ZAC Atlantic- Ruez V. Schoelcher-Saint herblain	IG	100,00%	100,00%
ST JEAN BCD	SAS	840202535	C/C Leclerc Rte de Souhara-Urrugne	IG	100,00%	100,00%
TARBES BCD	SAS	841433568	Rue R. Destarac - Tarbes	IG	100,00%	100,00%
THIERREST	SAS	437986615	C/C Carrefour-ZAC de la varenne-Thiers	IG	80,00%	80,00%
TIGNIEUREST	SAS	5200596190	C/C Leclerc Rte de crémieu Tignieu	IG	100,00%	100,00%
VESOULREST	SAS	494348543	C/C Leclerc-ZAC de l'oasis-Pusey	IG	80,00%	80,00%
VOIREST	SAS	412726945	C/C Carrefour-ZA les Blanchisseries-Voiron	IG	79,98%	79,98%

8 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

8.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe CRESCENDO sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99-02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 26 décembre 2005, sont appliquées.

8.2 Modalités de consolidation

8.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018. Toutes les participations significatives dans lesquelles la société Crescendo Restauration assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La société CRESCENDO RESTAURATION ne détient que des participations dans lesquelles elle assure un contrôle exclusif à la date de clôture des comptes.

8.2.2 Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

8.2.3 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le Règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition. Cependant, le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées (durée de 10 ans) pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2015 (option de 1ère application). A compter du 1er janvier 2016, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, des nouveaux écarts d'acquisition positifs. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

8.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs bilans arrêtés au 31 décembre 2018, d'une durée de 12 mois.

8.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe CRESCENDO sont les suivants :

8.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante

Application des méthodes préférentielles	Oui - Non - NA	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	NA	8.3.8
Provisionnement des prestations de retraite et assimilés	Oui	
Etalements des frais d'émission et de primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	NA	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NA	
Comptabilisation de l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NA	

8.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

8.3.2.1 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Ecart d'acquisition	Linéaire	10 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 7 ans

8.3.2.2 Fonds de Commerce

Lorsqu'un établissement fait l'objet d'une valorisation de son fonds de commerce, il convient de vérifier la pertinence de la valeur activée.

Il convient donc de valoriser le good will de l'établissement et de comparer cette valorisation à la valeur activée du fonds de commerce.

Méthode de valorisation du Good Will

Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des fonds de commerce tel que décrit ci-dessous :

Note de méthode de la valorisation du Good Will :

La valorisation est définie comme étant égale à la moyenne d'EBE normatif calculée sur les trois derniers exercices et les deux prochains. L'EBE normatif peut éventuellement être retraité de l'impact de travaux sur un exercice.

Lors de changement de concept, il convient d'attendre au moins 3 exercices afin de pouvoir valoriser.

On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBE normatif.

On compare cette valorisation à la valeur des immobilisations au 31/12/N augmentée le cas échéant d'un montant d'investissement à venir afin de maintenir le niveau d'équipement du restaurant et éventuellement du Besoin en Fonds de Roulement.

La différence étant la valeur du Good Will.

On compare ensuite ce montant avec le montant du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Le test de valorisation des fonds de commerce a entraîné, la comptabilisation d'une provision pour dépréciation sur :

	31/12/2017	Augment.	Diminut.	Transfert de compte	31/12/2018
Détail de la provision sur fonds de Commerce - en K€	1 366	176	0	0	1 542
CRH - Castelculier	38				38
CRH - Cluse	75				75
CRH - La Teste	410				410
CRH - Perpignan	101				101
CRH - ST Brice	28				28
CRH- Château-Thierry	20				20
CRH -Chasse	96				96
CRH-Hauconcourt	250				250
CRH- Lescar	135	76			211
Auderest	100	100			200
Nanterest	90				90
Snrest	0				0
Voirest	23				23

Au cours de l'exercice, une provision pour dépréciation concernant les fonds de commerce de la SAS AUDEREST et CRH Lescar a été constatée par le résultat exceptionnel pour respectivement 100 K€ et 76 K€.

8.3.2.3 , Les autres immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur d'acquisition des logiciels

8.3.3 Immobilisations corporelles

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements sur sol autrui	Linéaire	3-30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	3-5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3-5 ans
Mobilier	Linéaire	3-10 ans

8.3.4 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

8.3.5 Stocks Matières Premières

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat selon la méthode FIFO.

8.3.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8.3.7 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- des crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n° 99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensées par entité fiscale.

Le Groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France telle que votée par la loi de finances pour 2017. L'incidence de ce changement n'est pas significative pour les comptes consolidés du groupe.

8.3.8 Engagement de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

Age de départ à la retraite 62 ans

Le taux Iboxx n'étant plus disponible, l'indice de référence est désormais le taux de Bloomberg.

Actualisation au taux de 1.65 %

Taux de charges sociales de 43 % pour les salariés et 47 % pour l'encadrement.

La table de mortalité correspond à la base INSEE de 2018.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

8.3.9 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

9 Comparabilité des comptes

9.1 Changement comptables

Néant.

9.2 Variation de périmètre

9.2.1 Entrées de périmètre :

Les entrées dans le périmètre constatées au cours de l'exercice :

- Argelesrest, Bordeaux bcd, Le pian bcd, St Jean bcd, Lyon bcd, Tarbes bcd, Manosque bcd, St herblainrest et Lavalrest

9.2.2 Sorties de périmètre :

Néant.

10 Explication des comptes de bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

10.1 Immobilisations incorporelles

	31/12/2017	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Transfert de compte	31/12/2018
Valeurs brutes	4 664 188	0	204 115	4 603	0	4 863 700
Ecart d'acquisition	933 271		1 760	0		935 031
Concessions, brevets, licences	708 742		103 704	4 103		808 343
Autres immobilisations incorporelles	3 022 175		98 651	500	0	3 120 326
Amortissements	2 452 700	0	251 840	4 103	0	2 700 437
Ecart d'acquisition	548 836		30 085	0		578 921
Concessions, brevets, licences	538 029		45 607	4 103		579 533
Autres immobilisations incorporelles	1 365 835		176 148	0		1 541 983
Valeurs nettes	2 211 488	0	-47 725	500	0	2 163 263
Ecart d'acquisition	384 435	0	-28 325	0	0	356 110
Concessions, brevets, licences	170 713	0	58 097	0	0	228 810
Autres immobilisations incorporelles	1 656 340	0	-77 497	500	0	1 578 343

Les écarts d’acquisition portent sur les sociétés suivantes :

	31/12/2017	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Transfert de compte	31/12/2018
Valeurs brutes	933 271	0	1 760	0	0	935 031
Crescendo Lormont	0			0		0
Crescendo marmande	0			0		0
MSLREST(annecyrest)	93 680					93 680
CHASSEREST	0			0		0
MANOSQUE BCD	0		1 760	0		1 760
SOLOREST	277 497		0			277 497
CERNA YREST	87 639					87 639
DAXREST	160 950					160 950
DRAGREST	56 487					56 487
PAMREST	185 164		0			185 164
BERGERACREST	71 854					71 854
Amortissements	548 836	0	39 453	9 368	0	578 921
Crescendo Lormont	0					0
Crescendo marmande	-154					-154
MSLREST(annecyrest)	103 048			9 368		93 680
CHASSEREST	0					0
MANOSQUE BCD	0		1 760			1 760
SOLOREST	277 497					277 497
CERNA YREST	43 820		8 764			52 584
DAXREST	80 475		16 095			96 570
DRAGREST	22 592		5 648			28 240
PAMREST	0					0
BERGERACREST	21 558		7 186			28 744
Valeurs nettes	384 435	0	-37 693	-9 368	0	356 110
Crescendo Lormont	0	0	0	0	0	0
Crescendo marmande	154	0	0	0	0	154
MSLREST(annecyrest)	-9 368	0	0	-9 368	0	0
CHASSEREST	0	0	0	0	0	0
MANOSQUE BCD	0	0	0	0	0	0
SOLOREST	0	0	0	0	0	0
CERNA YREST	43 819	0	-8 764	0	0	35 055
DAXREST	80 475	0	-16 095	0	0	64 380
DRAGREST	33 895	0	-5 648	0	0	28 247
PAMREST	185 164	0	0	0	0	185 164
BERGERACREST	50 296	0	-7 186	0	0	43 110

10.2 Immobilisations corporelles

	31/12/2017	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Transfert de compte	31/12/2018
Valeurs brutes	75 357 389	-243 168	12 290 725	1 688 432	0	85 716 514
Terrains	157 268		600 000			757 268
Constructions	46 372 540	-230 974	5 549 865	666 286	56 663	51 081 808
Installations techniques, mat. & out.	19 892 123	-75 105	4 709 898	811 500	15 173	23 730 589
Autres immobilisations corporelles	8 763 989	62 911	1 017 751	210 646	-3	9 634 002
Immobilisations corporelles en cours	171 469		413 211	0	-71 833	512 847
Avances et acomptes	0					0
Amortissements	52 472 054	-531 989	6 067 441	1 115 493	3	56 892 016
Terrains	0					0
Constructions	31 851 908	-453 665	3 003 801	345 526	-1	34 056 517
Installations techniques, mat. & out.	14 155 163	-84 362	2 154 333	662 960	3	15 562 177
Autres immobilisations corporelles	6 464 983	6 038	909 307	107 007	1	7 273 322
Valeurs nettes	22 885 335	288 821	6 223 284	572 939		28 824 498
Terrains	157 268	0	600 000	0	0	757 268
Constructions	14 520 632	222 691	2 546 064	320 760	56 664	17 025 291
Installations techniques, mat. & out.	5 736 960	9 257	2 555 565	148 540	15 170	8 168 412
Autres immobilisations corporelles	2 299 006	56 873	108 444	103 639	-4	2 360 680
Immobilisations corporelles en cours	171 469	0	413 211	0	-71 833	512 847
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0

10.3 Immobilisations financières

	31/12/2017	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/12/2018
Valeurs brutes	1 292 804	0	71 066	37 204	1 326 666
Titres de participations	0			0	0
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres immobilisations financières	1 292 804		71 066	37 204	1 326 666
Amortissements	0	0	0	0	0
Titres de participations	0				0
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Valeurs nettes	1 292 804	0	71 066	37 204	1 326 666
Titres de participations	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	1 292 804	0	71 066	37 204	1 326 666

10.4 Stocks et Encours

Les stocks et en cours se présentent ainsi :

	31/12/2017	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/12/2018
Valeurs brutes	706 311	0	62 804	0	769 115
Matières premières	706 311		62 804	0	769 115
Marchandises	0				0
Amortissements	0	0	0	0	0
Matières premières	0				0
Marchandises	0				0
Valeurs nettes	706 311	0	62 804	0	769 115
Matières premières	706 311	0	62 804	0	769 115
Marchandises	0	0	0	0	0

10.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes	31/12/2018	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	287 177	287 177	
Clients et comptes rattachés	2 172 462	2 172 462	
Créances sociales	307 946	307 946	
Créances fiscales	7 595 733	7 595 733	
Débiteurs divers	1 795 924	1 795 924	
Charges constatés d'avances	1 067 424	1 067 424	
Sous-Total	13 226 666	13 226 666	0
Impôt différé actif	1 734 442		
Total	14 961 108	13 226 666	0

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Clients et comptes rattachées	755	1 705	0	2 460
Autres créances	3 670			3 670
Total	4 425	1 705	0	6 130

10.6 Capitaux propres

10.6.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 694 642 actions d'une valeur nominale de 3,53 €.

10.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2017	Dotations année 2018	Reprises année 2018 (provision utilisée)	Reprises année 2018 (provision non utilisée)	31/12/2018
Provisions pour litige	0				0
Provisions autres risques	347 047	70 825	241 057		176 815
Provisions pour pensions	1 062 437	57 116	54 668		1 064 885
Impôts différés passifs	3 737	1 932	0	0	5 669
Ecart acquisitions négatifs	0				0
Total	1 413 221	129 873	295 725	0	1 247 369

10.8 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	31/12/2018	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 080 906	1 164 236	1 910 765	5 905
Dettes sur locations financières				
Emprunts et dettes financières divers	51 500			51 500
Concours bancaires	577 080	577 080		
Intérêts Courus	547	547		
Total	3 710 033	1 741 863	1 910 765	57 405

10.9 Passif circulant

	31/12/2018	< 1 an	> 1 an
Dettes Fournisseurs	8 932 234	8 932 234	
Avances et acomptes sur cde	54 680	54 680	
Dettes sociales et fiscales	8 170 924	8 170 924	
Fournisseurs d'immobilisations	369 738	369 738	
Autres dettes	33 295	33 295	
Dettes fiscales IS	0	0	
Comptes courants créditeurs	276 550	276 550	
Produits constatés d'avance	25 308	25 308	
Total	17 862 729	17 862 729	0

10.10 Chiffre d'affaires

	31/12/2018	31/12/2017
Activité de restauration	105 789 599	104 370 990
Total	105 789 599	104 370 990

10.11 Effectif

L'effectif total du groupe est de 1 708 personnes contre 1 601 personnes sur 2017.

L'effectif se décompose :

- Cadres	96
- Agents de Maîtrise	147
- Employés	1 424
- Apprentis	41

	1 708

10.12 Dotations aux amortissements et provisions

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements		
- des immobilisations incorporelles	45 607	35 242
- des immobilisations corporelles	6 067 446	5 742 354
- des biens pris en location	0	0
Dotations aux provisions		
- pour dépréciations des immobilisations		
- pour dépréciations des actifs circulant	0	0
- pour risques et charges	126 775	212 818
- pour pensions	0	0
Total	6 239 828	5 990 414

10.13 Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers		
Revenus des autres créances		
Produits nets sur cession VMP		0
Autres produits financiers	27 868	15 857
	27 868	15 857
Charges financières		
Intérêts et charges financières	13 915	14 628
Intérêts et charges financières sur CB		
Autres charges financières	0	1 555
	13 915	16 183
Résultat financier	13 953	-326

10.14 Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	23 816	47 289
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	278 230	240 369
Produits exceptionnels sur opération en capital	219 490	568 724
Reprises provisions et transfert de charges		
Subventions virées au compte de résultat		
Autres produits exceptionnels	176 182	174 880
	697 718	1 031 262
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	178 496	93 880
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	157 898	87 781
Charges exceptionnelles sur opération en capital	591 648	233 532
Dotations aux provisions	176 148	166 110
Autres charges exceptionnelles	66 110	389 045
	1 170 300	970 348
Résultat exceptionnel	-472 582	60 914

10.15 Impôts sur les sociétés

10.15.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2018
Impôt exigible	1 244 833
Charges d'impôts différés	-947 753
Impôts sur les résultats	297 080

10.15.2 Preuve d'impôt

En K€	31/12/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 630
Impôts sur les comptes sociaux	1 244
Impôts différés	-948
	296
Résultat avant IS	2 926
Impôt théorique à 28 %	819
Décalage permanent d'impôts	75
Différence de taux d'imposition	7
Crédit d'impôts (y compris CICE)	-605
	296

10.16 Engagements hors bilan

	31/12/2018	31/12/2017
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Nantissement instruments financiers		
Nantissement fonds de commerce	3 080 906	1 806 832
Nantissement matériels		
	3 080 906	1 806 832
Engagements reçus		
Avals		
Caution reçue		
Autres		
	0	0

Les points de fidélité sont constatés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur conversion par les clients. Si la totalité des points de fidélité venait à être convertis, l'engagement pris vis-à-vis des clients représente une valeur de 113 K€ en équivalent prix de revient.



AUDITEURS



CONSEILS
ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST

KPMG S.A.

Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense cédex

AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIÉS

DU SUD-OUEST
37, boulevard Carnot
47000 Agen

Adresse de correspondance

1 rue Albert Ferrasse
ZAC de Trenque
47550 Boé
France

CRESCENDO RESTAURATION

Société Anonyme au capital de 2.452.030 euros
Siège social : Agropole,
47310 ESTILLAC

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense cédex



AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES
DU SUD-OUEST
37, boulevard Carnot
47000 Agen

CRESCENDO RESTAURATION

Siège social : Agropole-47310 Estillac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée Générale de la société Crescendo Restauration SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CRESCENDO RESTAURATION SA** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne les titres de participation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion et que votre Président n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de sa vérification.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les différentes informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- Agen et Boé, le 14 juin 2019

Crescendo Restauration – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 31 décembre 2018

Bilan Actif

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	650 880	413 317	237 563	238 097
Fonds commercial	2 537 199	996 883	1 540 317	1 616 465
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 188 080	1 410 200	1 777 880	1 854 562
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	24 934 462	19 588 781	5 345 681	6 012 769
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 783 979	8 242 717	2 541 262	2 561 974
Autres immobilisations corporelles	5 308 307	4 241 644	1 066 663	1 268 581
Immobilisations en cours	376 915		376 915	102 602
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	41 403 661	32 073 142	9 330 520	9 945 927
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 122 663	373 255	2 749 408	2 412 538
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	300 000		300 000	300 000
Prêts	7 801		7 801	14 355
Autres immobilisations financières	197 865		197 865	191 824
TOTAL immobilisations financières :	3 628 330	373 255	3 255 075	2 918 717
ACTIF IMMOBILISÉ	48 220 071	33 856 597	14 363 474	14 719 205
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	315 037		315 037	354 074
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	315 037		315 037	354 074
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	100 335		100 335	152 394
Créances clients et comptes rattachés	2 363 327	1 170	2 362 157	1 646 900
Autres créances	22 496 444	530 562	21 965 882	16 256 799
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	24 960 105	531 732	24 428 373	18 056 094
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	535 597		535 597	4 248 636
Disponibilités	4 901 618		4 901 618	3 405 298
Charges constatées d'avance	431 731		431 731	176 500
TOTAL disponibilités et divers :	5 868 947		5 868 947	7 830 434
ACTIF CIRCULANT	31 144 089	531 732	30 612 357	26 240 601
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	79 364 160	34 388 329	44 975 831	40 959 806

Bilan Passif

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 452 030	2 452 030	2 452 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 632 840	2 632 840
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	271 965	271 965
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 916 827	1 916 827
Report à nouveau	19 450 635	16 390 703
Résultat de l'exercice	3 150 641	4 101 902
TOTAL situation nette :	29 874 939	27 766 267
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	397 154	381 894
CAPITAUX PROPRES	30 272 093	28 148 161

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	59 490	280 047
Provisions pour charges	741 622	771 389
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	801 112	1 051 436

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 185 997	1 240 151
Emprunts et dettes financières divers	3 749 516	1 716 337
TOTAL dettes financières :	5 935 513	2 956 488
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 856	4 472
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 830 171	3 714 372
Dettes fiscales et sociales	4 100 900	4 372 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 150	17 835
Autres dettes	4 036	694 474
TOTAL dettes diverses :	7 965 257	8 799 249
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	13 902 626	11 760 209

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	44 975 831	40 959 806
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	48 175 259		48 175 259	51 008 978
Production vendue de services	1 931 614		1 931 614	1 781 945
Chiffres d'affaires nets	50 106 872		50 106 872	52 790 923
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			37 155	134 052
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 021 050	994 043
Autres produits			1 153 760	1 184 381
PRODUITS D'EXPLOITATION			52 318 838	55 103 399
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 684 688	14 502 092
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			30 416	(5 339)
Autres achats et charges externes			10 989 793	11 153 075
TOTAL charges externes :			24 704 898	25 649 828
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 240 757	1 264 422
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			18 415 524	19 063 682
Charges sociales			4 910 349	4 902 580
TOTAL charges de personnel :			23 325 873	23 966 263
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 869 194	2 912 186
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			415	
Dotations aux provisions pour risques et charges			27 467	103 394
TOTAL dotations d'exploitation :			2 897 076	3 015 580
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			121 821	134 581
CHARGES D'EXPLOITATION			52 290 425	54 030 673
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			28 413	1 072 726

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 413	1 072 726
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 015 812	2 554 269
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	149 927	105 020
Reprises sur provisions et transferts de charges		510 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 165 739	3 169 289
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	311 014	407 803
Intérêts et charges assimilées	10 084	566 164
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	321 098	973 967
RÉSULTAT FINANCIER	2 844 641	2 195 322
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 873 054	3 268 048
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	176 408	1 261 486
Produits exceptionnels sur opérations en capital	912 967	561 383
Reprises sur provisions et transferts de charges	263 310	275 197
	1 352 685	2 098 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	238 802	132 202
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	630 554	480 449
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	220 404	211 554
	1 089 760	824 206
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	262 925	1 273 860
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(14 662)	440 007
TOTAL DES PRODUITS	56 837 261	60 370 754
TOTAL DES CHARGES	53 686 620	56 268 853
BÉNÉFICE OU PERTE	3 150 641	4 101 902

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

SA CRESCENDO RESTAURATION

Agropole

47310 ESTILLAC

ANNEXE

SOMMAIRE

A-FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evénements principaux de l'exercice

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS LE PIAN BCD, SAS BORDEAUX BCD, SAS LYONBCD, SAS ST JEAN BCD, SAS TARBES BCD, SAS STHERBLAINREST, SAS LAVALREST et SAS THONONREST

Note N° 2 : Prise de participation dans la SARL PATAMANOSQUE transformée en SAS MANOSQUEBCD

Note N° 3 : Cession de 10 % de la SAS BRESSEREST

Note N° 4 : Cession de 20 % de la SAS SNREST

Note N° 5 : Rachat des 20 % de la SAS AUDEREST

Note N° 6 : Apport de branche à la SAS ARGELESREST

Note N° 7 : Provisions concernant les comptes-courants des sociétés :

SAS SECLINREST et SAS RENNEREST

Note N° 8 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet , Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur Rhône

B-PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

C-INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Bilan actif

Note N° 9 : Tableau des immobilisations

Note N° 10 : Tableau des amortissements

Note N° 11 : Fonds de commerce

Note N° 12 : Provision pour dépréciation du fonds de commerce

Note N° 13 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Note N° 14 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Note N° 15 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Note N° 16 : Liste des filiales et participations

Note N° 17 : Entreprises liées

Note N° 18 : Evaluation des stocks

Note N° 19 : Actif circulant - Classement par échéance

Note N° 20 : Dépréciation des comptes-courants

Note N° 21 : Charges constatées d'avance

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Bilan passif

- Note N° 22 : Tableau de variation des capitaux propres (en K€)
- Note N° 23 : Capital
- Note N° 24 : Accroissement de la dette future d'impôts
- Note N° 25 : Engagements pris en matière de retraite
- Note N° 26 : Provisions pour risques et charges
- Note N° 27 : Dettes financières - Classement par échéance
- Note N° 28 : Autres dettes - Classement par échéance
- Note N° 29 : Charges à payer

D-INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- Note N° 30 : Ventilation du chiffre d'affaires
- Note N° 31 : Ventilation de l'effectif moyen de l'Entreprise
- Note N° 32 : Transfert de charges
- Note N° 33 : Résultat financier
- Note N° 34 : Résultat exceptionnel
- Note N° 35 : CICE

E-ENGAGEMENTS

- Note N° 36 : Engagements donnés
- Note N° 37 : Honoraires des commissaires aux comptes

F-DIVERS

- Note N° 38 : Points de fidélité
- Note N° 39 : Divers
- Note N° 40 : Gestion Trésorerie

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS LE PIAN BCD, SAS BORDEAUX BCD, SAS LYONBCD, SAS ST JEAN BCD, SAS TARBES BCD, SAS STHERBLAINREST, SAS LAVALREST et SAS THONONREST

La société détient à 100 % le capital des SAS LE PIAN BCD, BORDEAUX BCD, LYONBCD, ST JEAN BCD, TARBES BCD, STHERBLAINREST, LAVALREST et THONONREST créées en 2018.

Note N° 2 : Prise de participation dans la SARL PATAMANOSQUE transformée en SAS MANOSQUEBCD

Prise de participation dans la SARL PATA MANOSQUE par l'acquisition de 600 parts sociales en date du 31 Août 2018. Détention 60 %. Transformation en SAS MANOSQUE BCD en 12/2018.

Note N° 3 : Cession de 10 % de la SAS BRESSEREST

Cession de 10 % des titres de la SAS BRESSEREST à une société du Directeur associé, en date du 14 Mai 2018. Détention à 70 %.

Note N° 4 : Cession de 20 % de la SAS SNREST

Cession de 20 % des titres de la SAS SNREST au Directeur en place, en date du 24 Décembre 2018. Détention à 80 %.

Note N° 5 : Rachat des 20 % de la SAS AUDEREST

Suite au départ du Directeur associé, rachat de ses 20 % de titres de la SAS AUDEREST, en date du 30 Mai 2018. Détention à 100 %.

Note N° 6 : Apport de branche à la SAS ARGELESREST

Traité apport partiel d'actif en date du 19/11/18 : apport de la branche complète et autonome du restaurant exploité à ARGELES SUR MER 66700, avec effet rétroactif au 1 Avril 2018.

Note N° 7 : Provisions concernant les comptes-courants des sociétés : SAS SECLINREST ET SASRENNESREST

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS SECLINREST a été constituée pour 294 548 € en 2017 augmentée en 2018 d'un montant de 186 014€ portant le montant total de la provision pour dépréciation du compte courant au 31 Décembre 2018 à 480 562 €.

Une provision pour dépréciation du compte courant de la SAS RENNESREST a été constituée au 31 Décembre 2018 pour un montant de 50 000 €.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 8 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet , Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur rhône

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de l'établissement de Perpignan Canet constatée en 2009 pour 121 583 € et reprise pour un montant de 58 363 € en 2010, portée à 80 000 € en 2011, portée à 151 686 € en 2012, maintenue en 2014, a été ramenée à 115 000 € en 2015. Elle est maintenue en 2018

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de Cluses constituée en 2010 pour un montant de 75 000 € est maintenue en 2018.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée en 2013 pour un montant de 20 000 €. Une reprise de 19 000 € a été effectuée en 2014, portant la provision à 1 000 €. La provision a été ramenée à 20 000 € en 2015 et maintenue en 2018.

Suite à la TUP avec la SAS MAIZIEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Hauconcourt pour un montant de 500 000 € en 2013. Une reprise de 98 000 € a été effectuée en 2014, ramenant la provision à 402 000 €. Une reprise de 152 000 € a été effectuée en 2015, ramenant la provision à 250 000 €. Elle est maintenue en 2018.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de La teste a été constituée en 2014 pour un montant de 63 407 €. Une provision de 166 593 € a été effectuée amenant la provision à 230 000 €. Celle-ci est maintenue en 2018.

Suite à la fusion-absorption de la SAS CHASSEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Chasse sur Rhône pour un montant de 95 734 €, qui est maintenue en 2018.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Lescar a été constituée en 2015 pour un montant de 55 000 €. Elle a été portée à 135 000 € en 2016 et est portée à 211 148 € en 2018.

Ces provisions ont été comptabilisées par le résultat exceptionnel.

Le montant des dépréciations du fonds commercial inscrit au bilan au 31 Décembre 2018 se décompose comme suit :

- Perpignan Canet115 K€
- Cluses 75 K€
- Château-Thierry 20 K€
- Hauconcourt 250 k€
- La Teste 230 K€
- Lescar 211 K€
- Chasse 96 K€

B – PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par la réglementation française en vigueur, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2018-01)

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

BILAN ACTIF

Note N° 9 : Tableau des immobilisations

Tableau 2054, tableau joint

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Note N° 10 : Tableau des amortissements

Tableau 2055, tableau joint

Note N° 11 : Fonds de commerce

Le fonds de commerce pour 2 537 199 € est constitué par :

Brive acheté le	29/05/1998	410 K€
La teste acheté le	29/05/1998	344 K€
Castelculier acheté le	01/03/2000	38 K€
Guéret acheté le	10/03/2002	15 K€
Perpignan acheté le	10/03/2002	152 K€
Libourne acheté le	10/03/2002	263 K€
Lescar acheté le	10/03/2002	311 K€
Orvault acheté le	04/02/2003	55 K€
St Brice acheté le	30/04/2006	28 K€
Cluses acheté le	31/12/2006	75 K€
Saumur acheté le	15/08/2011	130 K€
Château-Thierry acheté le	06/06/2011	20 K€
Hauconcourt	01/01/2013	600 K€
Chasse sur rhône	01/01/2015	96 K€

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Le mali de fusion pour 180 437 € a été constitué suite à la fusion avec la SAS CHASSEREST au 30/12/15 (effet rétroactif au 01/01/2015).

Il est passé à 504 126 € suite aux fusions avec la SAS CHATEAUGIREST et la SARL SOLOREST, respectivement au 19/12/17 pour un montant de 129 028 € et 23/12/17 pour un montant de 194 661 € (effet rétroactif au 01/01/2017).

Note N° 12 : Provision pour dépréciation du fonds du commerce

Lorsqu'un établissement fait l'objet d'une valorisation de son fonds de commerce, il convient de vérifier la pertinence de la valeur activée.

Il convient donc de valoriser le goodwill de l'établissement et de comparer cette valorisation à la valeur activée du fonds de commerce.

Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des fonds de commerce tel que décrit ci-dessous :

Note de méthode de la valorisation du Good Will :

La valorisation est définie comme étant égale à la moyenne d'EBE normatif calculée sur les trois derniers exercices et les deux prochains. L'EBE normatif peut éventuellement être retraité de l'impact de travaux sur un exercice.

Lors de changement de concept, il convient d'attendre au moins 3 exercices afin de pouvoir valoriser.

On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBE normatif.

On compare cette valorisation à la valeur des immobilisations au 31/12/N augmentée le cas échéant d'un montant d'investissement à venir afin de maintenir le niveau d'équipement du restaurant et éventuellement du Besoin en Fonds de Roulement.

La différence étant la valeur du Good Will. On compare ensuite ce montant avec le montant du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Au 31 Décembre 2009, une provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée de 122 K€.

Au 31 Décembre 2010, une reprise sur provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été effectuée de 58 K€ et une provision sur le fonds de commerce de cluses a été constituée pour 75 K€.

Au 31 Décembre 2011, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 17 K€.

Au 31 Décembre 2012, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 71 K€.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Au 31 Décembre 2013, une provision sur le fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée pour 20 K€. Suite à TUP avec la SAS MAIZIEREST, nous avons constaté une provision sur le fonds de commerce de Hauconcourt d'un montant de 500 K€.

Au 31 Décembre 2014, une provision sur le fonds de commerce de La teste a été comptabilisée pour 63 K€. Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Château-Thierry et Hauconcourt ont été effectuées pour respectivement 19 K€ et 98 K€.

Au 31 Décembre 2015, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour La teste, Château-Thierry et Lescar. Ainsi sur l'exercice, des dotations exceptionnelles de, respectivement 167 K€, 19 K€ et 55 K€, ont été comptabilisées.

Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Hauconcourt et Perpignan Canet ont été effectuées, pour respectivement 152 K€ et 37 K€.

Le fonds de commerce de Chasse sur rhone fait l'objet d'une dépréciation pour 96 K€ depuis le 31/12/2014. La dépréciation de ce fonds de commerce est liée à la fusion. Pas de dotation à ce titre dans les comptes au 31/12/2015.

Au 31 Décembre 2016, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 80 K€ a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2018, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 76 K€ a été comptabilisée.

Note N° 13 : Immobilisations incorporelles – mouvements principaux

	Investissements (en K€)
Logiciels	48 K€

Les sorties d'immobilisations incorporelles 2018 correspondent principalement à l'apport partiel d'actif à la SAS ARGELESREST au 01/04/2018 pour 16 K€.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 14 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice concernent :

- les rénovations des Etablissements de :
 - Agde (34) pour 377 K€
 - Thonon Les Bains (74) 382 K€
 - Feurs (42) 309 K€
- la construction d'une extension reliant le bâtiment : Pôle paie, Pôle Juridique et Ressources Humaines avec les autres services du bâtiment principal du siège pour 149 K€

et sont notamment représentés par :

	Montants (en K€)	
	Investissements	Crédit-bail
Constructions s/sol d'autrui	1 028	
Matériel et outillage	1 044	
Inst.gles, agenc.	253	
Matériel bureau et informatique	47	
Matériel transport	101	
Mobilier		

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent principalement :

- aux mises au rebut suite à rénovation des restaurants de
 - Agde (34) pour 167 K€.
 - Thonon les bains (74) pour 59 K€
 - Feurs (42) pour 18 K€
- Apport partiel d'actif en date du 01/04/2018 à la SAS ARGELESREST pour 1 205 K€

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 15 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Amort. Economiques	Amort. fiscaux
Construction s/sol d'autrui	Linéaire 3 à 10 ans	idem
Matériel et outillage	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Installations et agenc.div.	Linéaire 5 ans	Idem
Matériel de bureau	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Mobilier de bureau	Linéaire 3 à 10 ans	Idem
Matériel de transport	Linéaire 4 ans	Idem

Note N° 16 : Liste des filiales et participations (en K€)

Sociétés Filiales (+ 50%)	Capitaux propres	Capital Détenu En %	VNC Titres détenus	CA HT Dern. Ex. clos	Résultat Net dern. clos	Dividendes Encaissés Au cours ex.
SAS VOIREST	(181)	80	61	1221	7	
SAS THIERREST	316	80	60	1902	233	175
SAS SNREST	(113)	80	45	2314	30	
SAS BEAUNEREST	125	80	60	1343	42	64
SARL SALAISEREST	329	80	60	2184	247	233
SARL DRAGREST	25	99.95	110	1073	(9)	12
SAS PAMREST	371	99.98	412	2199	277	301
SAS NANTEREST	(374)	100	60	1051	(457)	47
SAS MSLREST	1176	100	231	2598	406	
SAS ROCHEREST	412	80	60	2442	329	249
SAS DAXREST	388	80	60	2489	305	304
SAS VESOULREST	371	80	60	2296	289	215

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

SAS ANCENIREST	377	70	52.5	1986	294	173
SAS FRANCHEVILLER	289	70	52.5	1744	207	139
SAS OLEREST	245	70	52.5	1555	162	108
SAS PORNICREST	197	80	60	1642	114	103
SAS BERGERACREST	58	100	147	1606	(25)	53
SAS CERNAYREST	127	100	164	1854	44	107
SAS SECLINREST	(405)	80	60	1034	(242)	
SAS AUDEREST	111	100	239	1275	(119)	
SAS SAINTGILREST	359	70	52.5	2547	277	198
SAS TIGNIEUREST	(169)	100	75	1068	(4)	
SAS BRESSEREST	306	70	52.5	2117	222	177
SAS RENNESREST	(442)	80	60	1231	(84)	
SAS MONTLUCONREST	107	100	75	1253	43	
SAS ROMOREST	(107)	100	75	1132	(58)	
SAS BCDREST	648	79.93	120	2848	483	315
SCI CRESC.IMMOBILIE	57	100	1	101	28	
SAS CAHORSREST	(80)	80	60	1288	(19)	
SCI J ET J IMMOB.	50	100	1	230	36	
SAS ADOUREST	109	80	5	1224	59	41
SAS PAUBCD	(162)	60	15	1666	(57)	
SAS FOURNIL JULES	(430)	100	1	2093	(431)	
SAS ARGELESREST	410	100	264	1297	146	
SAS BELFORTREST	NS	100	NS			
SAS BORDEAUX BCD	(176)	100	1	193	(177)	
SAS LE PIAN BCD	(197)	100	75	342	(272)	
SAS ST JEAN BCD	(195)	100	25	304	(220)	
SAS LYON BCD			NS			
SAS TARBES BCD	(29)	100	25	467	(54)	
SAS MANOSQUE BCD	(273)	60	6	624	(350)	
SAS THONONREST	NS	100	NS	0	NS	

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

SAS STHERBLAINRES			1			
SAS LAVALREST	(4)	100	25	0	(29)	

Les titres des filiales dont la situation nette est négative font l'objet d'un test de dépréciation. Sont concernées au titre de l'exercice 2018 :
NANTEREST, SNREST, TIGNIEUREST, VOIREST, RENNESREST,
AUDEREST, ROMOREST, SECLINREST

Méthode : Il convient de calculer la situation nette de la filiale à la fin de l'exercice suivant, Si la situation nette continue de se détériorer, il convient de provisionner les titres, Si la situation nette s'améliore, il convient de calculer la valeur économique de la filiale,

L'application de cette méthode entraîne la comptabilisation d'une provision pour dépréciation de la totalité des titres détenus dans les filiales concernées par le résultat financier.

A la fin de l'exercice 2014, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de TIGNIEUREST pour 75 K€.

A la fin de l'exercice 2015, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de VOIREST pour 61 K.

A la fin de l'exercice 2016, une provision pour dépréciation a été constatée sur les Titres de RENNESREST de 60 K€. Il a été repris à hauteur de 11 K€ la provision pour dépréciation de la SAS VOIREST.

A la fin de l'exercice 2017, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de AUDEREST pour 42 K€ et SECLINREST pour 60 K€ et VOIREST pour 11K€.

A la fin de l'exercice 2018, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de ROMOREST pour 75 K€.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 17 : Entreprises liées (en K€)

Nature	Montant concernant les entreprises liées
Clients et comptes rattachées	747 sd
Autres créances	17 222 sd
Provision autres créances	sc
Fournisseurs et comptes rattachés	10 sc
Autres dettes	3 574 sc
Charges financières	5 sd
Produits financiers	129 sc

Note N° 18 : Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat selon la méthode FIFO.

Note N° 19 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Note N° 20 : Dépréciation des comptes-courants

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Les comptes- courant des filiales dont la situation nette est négative et qui sont au-delà de leur seconde année d'exploitation font l'objet d'un test de dépréciation.

A partir de la 3^e année d'exploitation pleine, on calcule la valeur des titres détenus par CRESCENDO RESTAURATION, par différence entre la valeur de l'actif (Incorporel) augmenté du BFR d'exploitation (calculé par différence entre l'actif circulant et le passif d'exploitation).

On soustrait ensuite à ce montant le compte-courant et la dette financière. Le résultat correspond à la valorisation des fonds propres de l'entreprise.

Il convient de comparer cette valorisation à la valeur des titres. Le cas échéant, une provision est comptabilisée à hauteur de la différence.

Si la valeur des titres est égale à 0, il convient ensuite de déprécier le compte-courant.

Sont concernées au titre de l'exercice 2018: NANTEREST, SNREST, TIGNIEUREST, VOIREST, RENNESREST, AUDEREST, ROMOREST, SECLINREST

Méthode : Il convient de comparer la durée théorique de remboursement du compte courant, obtenue en le divisant par l'EBE budgété de l'exercice suivant, à la durée de vie restant à courir de la cafétéria.

Si cette première est supérieure, le principe consiste à provisionner le compte-courant pour sa valeur dépassant sa situation nette comptable ou économique, si celle-ci est inférieure.

Au 31 décembre 2009, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur le compte-courant de la SAS PORNICREST d'un montant de 200 K€.

Au 31 décembre 2010, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les compte-courants des SAS PORNICREST pour 460 K€, MAIZIEREST pour 1 000 K€, SNREST pour 160 K€, soit une charge financière sur l'exercice de 1 420 K€.

Au 31 décembre 2011, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS SNREST pour 30 K€, soit une charge financière de 30 K€.

Au 31 décembre 2012, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les compte-courants de la SAS TIGNIEUREST pour 150 K€, soit une charge financière de 150 K€.

Au 31 décembre 2013, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 300 K€, de la SAS SNREST pour 3 K€, soit une charge financière de 303 K€.

Au 31 décembre 2014, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 125 K€, de la SAS SNREST pour 90 K€, de la SAS TIGNIEUREST pour 35 K€, de la SAS CHASSEREST pour 111 K€, soit une charge financière de 361 K€.

Au 31 Décembre 2015, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS VOIREST pour 185 K€, de la SAS TIGNIEUREST pour 100 K€, soit une charge financière de 285 K€.

Au 31 Décembre 2016, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 10 K€, de la SAS CHATEAUGIREST pour 400 K€, soit une charge financière de 410 K€.

Au 31 Décembre 2017, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur le compte-courant de SECLINREST pour 295 K€.

Au 31 Décembre 2018, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 186 K€ et de la SAS RENNESREST pour 50 K€.

Les compte-courants des autres filiales ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

--

Note N° 21 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

BILAN PASSIF

Note N° 22 : Tableau de variation des capitaux propres (en KE)

	N-1	+	-	N
Capital	2 452			2 452
Primes, réserves	4 821			4 821
Report à nouveau	16 390	3 060		19 450
Résultat	4 102	3 150	4 102	3 150
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	382	485	470	397
Autres				
TOTAL	28 147	6 695	4 572	30 270

Note N° 23 : Capital

Mvts des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début ex.	694 642	3.53	2 452 030
Titres en fin exercice	694 642	3.53	2 452 030

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 24 : Accroissement de la dette future d'impôts

Suite à l'échange de titres lors de la fusion-absorption, des plus-values en sursis d'imposition sont constatées :

Plus-values en sursis : 2 444 K€

Note N° 25 : Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la restauration et à la recommandation du CNC du 7 Novembre 2013 (ANC 2013.02).

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

Age de départ à la retraite 62 ans

Le taux Iboxx n'étant plus disponible, l'indice de référence est désormais le taux de Bloomberg.

Actualisation au taux de 1.65 %

Taux de charges sociales de 43 % pour les salariés et 47 % pour l'encadrement.

La table de mortalité correspond à la bas INSEE de 2018.

Le montant total des engagements existants au 31 Décembre 2018 est enregistré au passif du bilan dans un compte de provision pour la somme de 742 K€, charges sociales incluses. L'incidence sur le compte de résultat est la variation des engagements, soit 30 K€.

Note N° 26 : Provisions pour risques et charges (en K€)

	Montant Début Ex.	Dotation exercice	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant Fin Ex.
Prov. Litiges salariaux	138	5	83		60
Autres provisions	143	0	143		0
Total	281	5	226	0	60

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 27 : Dettes financières - Classement par échéance (en K€)

Rubrique	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 186	543	1 637	6
Groupe et associés	3 750	3 750		

Note N° 28 : Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note N° 29 : Charges à payer (en K€)

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès ets crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Fournisseurs	1 312
Dettes fiscales et sociales	2 930
Fournisseurs immobilisations	28
Totaux	4 270

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 30 : Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

Chiffres d'affaires

- Recettes restaurant 48 175
- Produits des services 1 932

TOTAL 50 107

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Note N° 31 : Effectif moyen au 31 Décembre 2018

Personnel salarié

• Cadre	61
• Agents de maîtrise et techniciens	80
• Employés	798
• Apprenti	28
TOTAL	939

Note N° 32 : Transfert de charges

Les transferts de charges pour 899 K€ représentent les avantages en nature pour 813 K €, la prise en charge de la formation par le Fafih pour 37 K €, des remboursements indemnités journalières pour 41 K€ et des remboursements assurances pour 8 K€.

Note N° 33 : Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à 2 845 K€ contre 2 195 K€ en 2017.

Il est composé comme suit :

Produits financiers	3 166
Dividendes filiales	3 016
Autres produits financiers	20
Intérêts C/C groupe	130

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Reprise s/prov. dép. élt's financiers	
Reprise s/Prov. Dépréc. Comptes-courants	0
Charges financières	321
Dot. Prov. Dépréc. Immob.Financières	75
Dot. Prov. Dépréc. Comptes-courants	236
Intérêts emprunt	4
Intérêts comptes-courants	6
Intérêts bancaires	0
Vrai maili de fusion	
Pertes s/créances ratt. Participations	

Note N° 34 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à 263 K€ contre 1274 K€ sur 2017. Il est composé comme suit :

Produits exceptionnels	1 353
Produits cession immobilisations	777
Produits cession immobilisations financières	136
Produits exceptionnels retour meilleure fortune	0
Produits exceptionnels divers	27
Produits sur ex. antérieurs	150
Reprises amortissements dérogatoires	120
Reprises provision risques et charges	143

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Reprise provision dépréc. except. Fonds de Com.	
Charges exceptionnelles	1 090
Dot. Prov dép. excep	
VNC des éléments actifs cédés	542
VNC des immobilisations financières cédés	23
Malis s/rachat actions propres	66
Charges except. sur ex. antérieurs	88
Amortissements dérogatoires	144
Dotations provisions pour risques	
Autres charges excep gestion	151
Dotations provisions pour dépréc.excep. Fonds de Com.	76

Note N° 35 : CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges sociales. Au bilan, il est imputé en moins du poste IS à payer.

Au titre de cet exercice, le montant du CICE comptabilisé dans les comptes s'élève à 964 K€.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- investissement
- formation
- recrutement
- prospect de nouveau marché

E-ENGAGEMENTS

Note N° 36 : Engagements donnés

Nantissement Fonds de Commerce

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 1 000 000 €, durée 5 ans, signature le 17 Juin 2013. Décaissement le 27/06/13. 1° échéance trimestrielle:24/8/13. L'emprunt a été remboursé intégralement au 24/5/18. Fin du nantissement du fonds de commerce d'Estillac

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 400 000 €, durée 7 ans, signature le 20 Janvier 2015. Décaissement le 11/02/15. 1° échéance trimestrielle : 31/5/17-Fin 28/02/22.

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

Garantie : retenue de garantie de 20 K€ bpiFrance financement.
Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 260 K€.

Emprunt auprès du CIC d'un montant de 1 000 000 €, durée 5 ans, signature le 27 Octobre 2017. Décaissements les 18/12/17 pour 340 839 € et 21/12/17 pour 458 658 € - 1° échéance mensuelle le 5 Février 2018 - Fin 5/12/2022. Il reste 200 K€ à débloquent.
Garantie : nantissement du compte ouvert au CIC. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 600 K€.

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 28 Septembre 2018. Décaissement le 1 Octobre 2018. 1° échéance mensuelle : 1/11/18- Fin 1/10/2023. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 483 K€.

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 24 Octobre 2018. Décaissement le 7/11/2018. 1° échéance mensuelle : 31/12/2018- Fin 30/11/2023. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 492 K€.

Emprunts auprès de la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour des montants respectifs de 280 000 € et 70 000 €, durée 5 ans, signature le 20/12/2018. Décaissements le 27/12/2018. 1° échéances mensuelles : 05/02/2019- Fin 05/01/2024. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 350 K€.

Emprunt auprès de la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 28/03/2018. Décaissement le 29/03/2018. 1° échéance mensuelle le 5/5/18. Prêt transféré à la SAS ARGELESREST lors de l'Apport partiel d'actif du 19/11/18 rétroactif au 1/4/18.

Caution solidaire

Sociétés	Organismes	Capital restant au 31/12/18
BCDREST	LCL	117 K€
ADOUREST	CIC	114 K€
TOTAL		568 K€

Note N° 37 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC1	CAC2
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal	19 000 €	19 000 €

SA CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2018 au 31/12/2018

F-DIVERS

Note N° 38 : Points de fidélité

Les points de fidélité sont constatés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur conversion par les clients. Si la totalité des points de fidélité venait à être converti, l'engagement pris vis-à-vis des clients représente une valeur de 55 K€ en équivalent prix de revient.

Note n° 39 : Divers

- Produits financiers : Aucun produit financier n'a été constaté d'avance.
- Rémunérations allouées au titre de l'exercice : Il est impossible de mentionner le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration sans donner des renseignements de nature à révéler l'identité du bénéficiaire.

Note n° 40 : Gestion Trésorerie

La Société a mis en place une convention de gestion de la trésorerie centralisée avec les sociétés Filles.

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	3 155 628	KE	48 062
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	24 903 122	KN	1 027 631
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	10 471 576	KT	1 044 238
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 319 514	KW	253 388
		Matériel de transport *		KY	504 460	KZ	101 258
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 280 738	LC	47 314
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	102 602	LI	376 915
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	40 582 012	LO	2 850 744
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U	2 710 793	8V	434 370
	Autres titres immobilisés			1P	300 000	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	206 179	1U	6 042
	TOTAL IV			LQ	3 216 972	LR	440 412
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	46 954 611	ØH	3 339 218
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				par virement de poste à poste		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	15 610	LW	3 188 080
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	996 291	ME	24 934 462
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MH	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	731 836	MK	10 783 979
		Inst. gales, agents, aménagements divers		IU	102 765	MN	3 470 137
		Matériel de transport		IV	55 090	MQ	550 627
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	40 510	MT	1 287 542
		Emballages récupérables et divers*		IX		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	102 602	NA	376 915
	Avances et acomptes			NC		NE	
	TOTAL III			IY	2 029 094	NH	41 403 661
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		M7	ØW
	Autres participations			IØ	22 500	ØY	3 122 663
	Autres titres immobilisés			I1		2C	300 000
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	6 554	2F	205 667
	TOTAL IV			I3	29 054	NK	3 628 330
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 073 758	ØL	48 220 071

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION										Néant ☐ *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	380 331	PF	37 089	PG	4 103	PH	413 317				
Terrains		PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR	18 890 353	PS	1 429 119	PT	730 691	PU	19 588 781				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 909 602	QA	889 478	QB	556 363	QC	8 242 717				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 585 957	QE	247 019	QF	42 737	QG	2 790 238				
	Matériel de transport	QH	307 089	QI	106 631	QJ	32 281	QK	381 439				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	943 084	QM	159 859	QN	32 977	QO	1 069 966				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL III		QU	30 636 085	QV	2 832 106	QW	1 395 049	QX	32 073 142				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	31 016 416	ØP	2 869 195	ØQ	1 399 152	ØR	32 486 459				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	12 434	R9	S1	S2	22 035	S3	S4	(9 601)		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7	S8	S9		T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	93 832	T5	T6	T7	96 264	T8	T9	(2 432)			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	37 990	V8	V9	W1	10 697	W2	W3	27 293		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	144 256	X4	X5	X6	128 996	X7	X8	15 260			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	144 256	NR	NS	NT	128 996	NU	NV	15 260			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		144 256	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		128 996	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	15 260			
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032